

AVENANT AU CONTRAT

précisant les conditions spécifiques d'investissement sur le support en unités de compte OPCI BNP PARIBAS DIVERSIPIERRE, OPCI PREMIUM, OPCI SWISSLIFE DYNAPIERRE, OPCI SILVER GENERATION, OPCIMMO VIE, OPCI SOFIDY PIERRE EUROPE – PARTS A, OPCI LF OPSIS PATRIMOINE PARTENAIRES, OPCI ALTIXIA VALEUR, AVIVA INVESTORS EXPERIMMO – ACTIONS A

Nom du Souscripteur ⁽¹⁾⁽²⁾ : _____ Prénom(s) ⁽¹⁾ : _____

Nom du Co-Souscripteur ⁽¹⁾⁽²⁾ : _____ Prénom(s) ⁽¹⁾ : _____

Nom du contrat ⁽¹⁾⁽²⁾ : _____

Numéro de contrat (sauf en cas de souscription) ⁽¹⁾⁽²⁾ : _____

Ci-après dénommé « Contrat »⁽²⁾.

Dans le cadre de son(leur) Contrat⁽²⁾, le(s) (Co-)Souscripteur(s)⁽²⁾ a(ont) la possibilité d'investir tout ou partie de son(leur) épargne sur les supports en unités de compte (ci-après dénommé le « Support ») adossés à l'Organisme de Placement Collectif en Immobilier (OPCI) suivants :

- **BNP Paribas Diversipierre** (code ISIN : FR0011513563 ; forme juridique : Société de Placement à Prépondérance Immobilière à Capital Variable- SPPICAV),
- **Premium** (code ISIN : FR0013228715 ; forme juridique : Société de Placement à Prépondérance Immobilière à Capital Variable - SPPICAV),
- **Swisslife Dynapierre** (code ISIN : FR0013219722 ; forme juridique : Société de Placement à Prépondérance Immobilière à Capital Variable – SPPICAV),
- **Silver Generation** (code ISIN : FR0013142551 ; forme juridique : Fonds de placement immobilier - FPI),
- **Opcimmo Vie** (code ISIN : FR0011066778 ; forme juridique : Société de Placement à Prépondérance Immobilière à Capital Variable – SPPICAV),
- **Sofidy Pierre Europe - parts A** (code ISIN : FR0013260262 ; forme juridique : Société de Placement à Prépondérance Immobilière à Capital Variable – SPPICAV),
- **LF OPSIS Patrimoine Partenaires** (code ISIN : FR0010672451 ; forme juridique : Société de Placement à Prépondérance Immobilière à Capital Variable – SPPICAV),
- **Altixia Valeur** (code ISIN : FR0013442845 ; forme juridique : Société de Placement à Prépondérance Immobilière à Capital Variable- SPPICAV),
- **Aviva Investors Experimmo – Actions A** (code ISIN : FR0013418761; forme juridique : Société de Placement à Prépondérance Immobilière à Capital Variable – SPPICAV), selon les conditions décrites ci-après,

1. LES CONDITIONS D'INVESTISSEMENT SUR LE SUPPORT

Avant d'investir sur le Support, je (nous) me (nous) suis (sont) assuré(e)(s), grâce aux informations et conseils adaptés, délivrés par mon(notre) conseiller, avoir bien compris la nature du Support et les risques afférents.

Je(Nous) reconnais(sons) notamment avoir été informé(s) que :

- Le Support est un OPCI/SPPICAV ou un OPCI/FPI, à capital non garanti venant en qualité d'unité de compte du contrat.
- Il est recommandé que la durée d'investissement sur le Support soit d'un minimum de 8 ans voire 10 ans, indiqué dans le tableau ci-après.
- En précision de l'article des Conditions Générales intitulé « Dates de valeur » ou « Dates d'investissement et de désinvestissement », les opérations sont réalisées sur la valeur du support au vendredi, calculée sur la base de la dernière publication officielle connue.
- En précision de l'article des Conditions Générales intitulé « Nature des supports sélectionnés » ou « Types de support », « Unités de compte », la valeur de souscription du Support dans le cadre du présent Contrat sera égale à la valeur liquidative du Support majorée des droits acquis au fonds. Les droits acquis sont mentionnés dans le tableau ci-après. Le Souscripteur supportera ainsi des frais de souscription, dont le détail est présenté dans le tableau ci-après.
- **Le Support n'est pas éligible aux opérations programmées (telles que versements libres programmés, sécurisation des plus-values, stop loss relatif, investissement progressif et rééquilibrage automatique) excepté le cas des rachats partiels programmés.**
- En précision de l'article des Conditions Générales intitulé « Participation aux bénéficiaires », « Unités de compte » ou « Frais », les frais de gestion du Contrat au titre du Support peuvent être prélevés sur l'un des supports monétaires ou sur le support Fonds en Euros présents au contrat.
- **Dans le cas où ce support serait amené à faire l'objet d'une mesure de restriction telle que prévue par la réglementation, les opérations sur ce support pourront être refusées par l'Assureur.**
- **L'Assureur ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte, mais pas sur leur valeur; la valeur de ces unités de compte, qui reflète la valeur d'actifs sous-jacents, n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.**

OPCI	Société de gestion	Durée d'investissement recommandée	Droits acquis à l'OPCI	Frais de souscription ⁽³⁾	Site internet de la société de gestion
BNP Paribas Diversipierre	BNP Paribas REIM	8 ans	2,95 %	2,95 %	www.reim.bnpparibas.fr
Preimum	Primonial REIM	10 ans	3,50 %	3,50 %	www.primonialreim.com
SwissLife Dynapierre	Swiss Life REIM	8 ans	3,00 %	3,00 %	www.swisslife-reim.com
Silver Generation	A Plus Finance	8 ans	2,80 %	2,80 %	www.aplusfinance.com
OPCI Sofidy Pierre Europe - parts A	Sofidy	8 ans	3,50%	3,50%	www.sofidy.com
Opcimmo Vie	Amundi Immobilier	8 ans	3,50 %	3,50 %	www.amundi-immobilier.com
LF OPSIS Patrimoine Partenaires	La Française Real Estate Managers	8 ans	3,50 %	3,50 %	www.lafrancaise-group.com
Altixia Valeur	Altixia Reim	8 ans	3,00%	3,00%	www.altixia.fr
Aviva Investors Experimmo – Actions A	Aviva Investors France	10 ans	2,95%	2,95%	www.avivainvestors.fr

2. DECLARATIONS DU (DES) (CO-)SOUSCRIPTEUR(S)⁽²⁾

J'/(Nous) accepte(ons) les conditions d'investissement sur le Support et ai(avons) bien pris connaissance des avertissements précisés ci-dessus.

Je(Nous) reconnais(sons) avoir reçu, compris et pris connaissance :

- Des termes du présent avenant,
- Du Document d'Informations Clés pour l'Investisseur.

Je (Nous) peux (pouvons) consulter la documentation de ce Support sur le site internet de la (des) société(s) de gestion indiqué(s) dans le tableau ci-dessus.

Je (Nous) déclare (déclarons) avoir été clairement informé(s) qu'en investissant sur des supports en unités de compte, je (nous) prends (prenions) à ma (notre) charge le risque lié à la variation des cours de chacun de ceux que j'/(nous) ai (avons) souscrits.

Conformément à la réglementation sur la protection des données personnelles, vos données sont traitées par SPIRICA (16/18 boulevard de Vaugirard – 75015 PARIS), responsable de traitement, dans le cadre de la souscription et l'exécution de votre contrat. Ces traitements ont pour finalités la passation, l'exécution et la gestion des contrats, la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, la lutte contre la fraude ainsi que la réponse aux obligations légales, réglementaires et administratives en vigueur auxquelles SPIRICA est soumise. Les destinataires de ces données sont les personnels habilités chargés de la passation, gestion et exécution des contrats, les délégataires de gestion, les intermédiaires d'assurance, les co-assureurs et réassureurs, les associations souscriptrices de contrats de groupe, les entités du groupe Crédit Agricole, les autorités administratives et judiciaires pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires. Ces données sont également communiquées à nos sous-traitants et prestataires, si besoin. Les coordonnées du Délégué à la Protection des Données sont : SPIRICA – Délégué à la Protection des Données - 16/18 boulevard de Vaugirard – 75015 PARIS ou donneespersonnelles@spirica.fr. Vous disposez de droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, et le cas échéant d'opposition et de portabilité, relativement à l'ensemble des données personnelles vous concernant. L'information complète sur le traitement de vos données personnelles et les modalités d'exercice de vos droits, est consultable sur les Conditions générales de votre contrat ou sur le site www.spirica.fr.

Fait à : _____, le : _____

Signature(s) du (des) (Co-)Souscripteur(s)⁽²⁾ précédée(s) de la mention manuscrite « Lu et approuvé » :

⁽¹⁾ Ces données sont obligatoires, à défaut votre demande ne sera pas prise en compte.

⁽²⁾ Les termes « contrat », « souscription », « souscripteur » et « co-souscripteur » sont également employés dans le présent document pour une adhésion souscrite dans le cadre d'un contrat collectif

⁽³⁾ Les frais de souscription sont calculés en pourcentage du montant de l'investissement effectué.